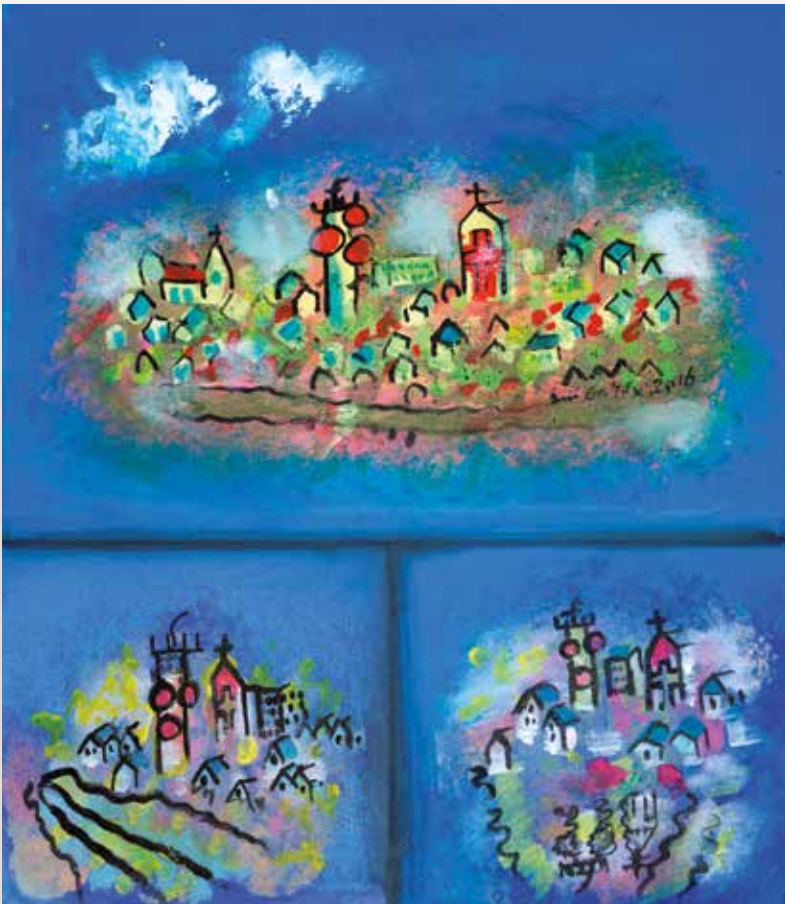


Collection  
LANGUES OFFICIELLES ET SOCIÉTÉS

**Greg Allain  
Guy Chiasson**

# Minorités francophones et gouvernance urbaine

Moncton, Sudbury, Edmonton et Ottawa







# Minorités francophones et gouvernance urbaine

---

**Moncton, Sudbury, Edmonton et Ottawa**

# Collection

## **LANGUES OFFICIELLES ET SOCIÉTÉS**

Dirigée par Anne Robineau et Éric Forgues

### **Titres parus**

*La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada*, sous la direction de Rodrigue Landry, 2014.

*Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*, sous la direction de Linda Cardinal et Éric Forgues, 2015.

*L'Acadie politique. Histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Michelle Landry, 2015.



# Minorités francophones et gouvernance urbaine

---

Moncton, Sudbury, Edmonton et Ottawa

Greg Allain et Guy Chiasson



**Presses de  
l'Université Laval**

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Financé par le gouvernement du Canada  
Funded by the Government of Canada



Maquette de couverture : Laurie Patry

Mise en pages : **Santo** *graph*

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.

Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2016

ISBN 978-2-7637-3153-7

PDF 9782763731544

Les Presses de l'Université Laval  
[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

À ma conjointe Isabelle, à nos enfants Mélanie et Dominic, et  
à la nouvelle génération : Cloé-Lin et Ella

G. A.

À mes parents

G. C.





# TABLE DES MATIÈRES

---

REMERCIEMENTS .....	XIII
PRÉFACE .....	1
INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	3
<i>Guy Chiasson et Greg Allain</i>	
La gouvernance urbaine : gouverner à l'échelle des villes .....	4
PREMIÈRE PARTIE	
LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
INTRODUCTION À LA PREMIÈRE PARTIE .....	15
<i>Greg Allain</i>	
CHAPITRE 1	
<b>« La nouvelle capitale acadienne ? » Les entrepreneurs acadiens et la croissance récente du Grand Moncton.....</b>	<b>21</b>
<i>Greg Allain</i>	
Conclusion .....	52
CHAPITRE 2	
<b>« <i>Resurgo!</i> » Enquête sur la résilience et la croissance d'une micrométropole, Moncton.....</b>	<b>55</b>
<i>Greg Allain</i>	
Une croissance incontestable.....	58
Les défis de la relance économique : la singulière résilience de Moncton .....	62
Les ingrédients de la réussite de Moncton : prise deux.....	66
Pour conclure : quelques pistes de recherche.....	71

## CHAPITRE 3

**La communauté acadienne et la gouvernance du développement économique dans une micrométropole émergente: Moncton, Nouveau-Brunswick** ..... 77

*Greg Allain et Guy Chiasson*

Introduction..... 77

Moncton: contexte et transformations ..... 81

Renaissance et communauté francophone ..... 82

Les stratégies de développement économique de la région de Moncton ..... 84

La place de la communauté francophone dans les stratégies des municipalités ..... 87

Conclusion ..... 88

## CHAPITRE 4

**La participation des Acadiens à la construction d'un territoire commun de gouvernance économique dans le « Grand sud-est » du Nouveau-Brunswick**..... 91

*Greg Allain et Guy Chiasson*

Les territoires de la francophonie ..... 92

Précisions méthodologiques ..... 96

La région du sud-est du Nouveau-Brunswick..... 98

Économies sous-régionales et concertation régionale ..... 101

Vers un nouveau territoire: le « Grand Sud-Est »? ..... 104

Éléments de conclusion ..... 108

## DEUXIÈME PARTIE

## LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

INTRODUCTION À LA DEUXIÈME PARTIE..... 115

*Greg Allain*

## CHAPITRE 5

**Les Acadiens et la scène des arts au centre-ville de Moncton: l'émergence d'une grappe culturelle francophone dans une ville de taille moyenne**..... 119

*Greg Allain et Guy Chiasson*

Moncton et son contexte ..... 122

Éléments méthodologiques.....	123
Les quatre piliers de la grappe culturelle francophone de Moncton ....	123
La faune entourant les quatre piliers .....	132
Conclusion .....	134
<b>CHAPITRE 6</b>	
<b>Communautés francophones minoritaires et grappes culturelles émergentes dans les villes moyennes: une comparaison</b>	
<b>Moncton-Sudbury .....</b>	<b>137</b>
<i>Greg Allain, Guy Chiasson et Gina Sandra Comeau</i>	
Des grappes culturelles à la périphérie? .....	139
Méthodologie.....	141
Moncton et Sudbury: des capitales culturelles de la francophonie minoritaire .....	142
Le développement culturel à Moncton et à Sudbury: entre réseaux fonctionnels et proximité géographique .....	147
Moncton .....	147
Sudbury.....	149
Des trajectoires convergentes? .....	151
Conclusion .....	152
<b>CHAPITRE 7</b>	
<b>L'apport de communautés francophones minoritaires à la vitalité culturelle de plus grandes villes moyennes au Canada: le cas d'Edmonton .....</b>	
<i>Greg Allain</i>	
Les Francophones dans une plus grande agglomération qui grossit à vue d'œil.....	156
Les francophones de l'Ouest: jalons historiques .....	158
Pendant ce temps, en Alberta et à Edmonton.....	159
Une grappe culturelle francophone à Edmonton? .....	162
Le Collège Saint-Jean .....	162
La Cité francophone.....	163
Le quartier francophone Bonnie Doon.....	169
Vers une grappe culturelle francophone: les liens entre les trois piliers.....	171
Conclusion .....	172

## CHAPITRE 8

**La participation des Franco-Ontariens à la gouvernance  
du secteur culturel à Ottawa : le poids de la frontière ..... 175***Guy Chiasson*

Les francophones et la gouvernance culturelle à Moncton : un rappel 176

Ottawa : la gouvernance culturelle dans une grande ville moyenne..... 176

La présence francophone dans une ville capitale ..... 178

L'activisme fédéral en matière culturelle..... 181

La période des édifices culturels ..... 182

De 1990 jusqu'à aujourd'hui : les festivals ..... 184

Les Franco-Ontariens à la frontière culturelle..... 186

Conclusion ..... 188

## CONCLUSION GÉNÉRALE

**Rendre plus visible la place des francophones dans la gouvernance  
des villes moyennes contemporaines : entre l'économie et la culture 191***Guy Chiasson et Greg Allain*

BIBLIOGRAPHIE..... 201



## REMERCIEMENTS

---

Les auteurs tiennent à remercier leur établissement respectif, l'Université de Moncton et l'Université du Québec en Outaouais, pour l'appui reçu au cours de ce projet. Merci également à M. Éric Forgues, directeur de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, et à M. Richard Saillant, directeur de l'Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques (devenu en 2015 l'Institut Donald J. Savoie, du nom de son fondateur), pour avoir cru à ce livre et pour avoir accordé un appui financier à la publication. Merci à Gina Sandra Comeau pour sa collaboration au chapitre 6, et à Annie Brassard qui a travaillé à la mise en forme du présent ouvrage. Les auteurs sont reconnaissants aux deux évaluateurs anonymes pour leurs commentaires constructifs ainsi qu'à toute l'équipe des Presses de l'Université Laval pour leur soutien et leur professionnalisme. Merci enfin à tous nos répondants pour leur grande patience à répondre à nos questions et à partager leur connaissances et leur vécu.





## PRÉFACE

---

Pour moi, le mot clé de Minorités francophones et gouvernance urbaine : Moncton, Sudbury, Edmonton et Ottawa, est « présence ». Le livre démontre l'importance de la recherche faite avec les communautés et les institutions locales ; la recherche qui comprend les lieux et la quotidienneté dans ces lieux. Il y a différentes façons d'assurer « la présence » ; soit par les recherches multiples au cours d'une période de temps assez longue, soit par la résidence, soit par une « fréquentation » soutenue par les liens familiaux et/ou associatifs. C'est cette combinaison de durée, d'un regard engagé/distancé/amical et néanmoins critique qui produit les recherches qui nous éclairent. Les auteurs de ce livre décrivent leur méthode comme inductive, à partir d'une longue association avec la ville de Moncton et par extension avec la région acadienne autour de Moncton. À partir de cette « présence », ils ont eu la belle idée de vouloir comparer en associant francophonie, villes moyennes, gouvernance urbaine, développement économique et dynamisme culturel, de réfléchir sur le rôle de la communauté francophone dans la gouvernance urbaine des villes de taille moyenne au Canada.

Le livre se divise en deux grandes sections ; le développement économique et, plus particulièrement, la vigueur de l'entrepreneuriat acadien dans l'essor économique de Moncton et sa région et, ensuite, le dynamisme culturel à partir des études de cas de Moncton, Sudbury, Edmonton et Ottawa. La gouvernance urbaine sert de cadre théorique et empirique, en situant un pouvoir partagé avec de multiples acteurs des secteurs public,

privé et associatif. Dans la première section sur le développement économique, les quatre chapitres analysent différentes perspectives : la reprise économique de Moncton, les entrepreneurs acadiens comme nouvelle élite d'affaires, le succès de la combinaison d'entrepreneuriat, de marketing et de concertation, la coopération/conflit entre Dieppe et Moncton et, finalement, le territoire vécu et la création du « Grand Sud-Est ». Tous les chapitres respirent la « présence » de Moncton et inspirent la théorisation et la connaissance de longue date.

La deuxième section sur le dynamisme culturel est également fondée sur l'idée de la gouvernance urbaine et donc sur l'exploration des grappes culturelles et leur incidence sur le dynamisme culturel de la francophonie urbaine à Moncton, Sudbury, Edmonton et Ottawa. Selon les chapitres, les grappes culturelles ont été dynamiques à Moncton, Sudbury et Edmonton, mais le rôle d'Ottawa comme capitale fédérale et la division entre la partie québécoise et la partie ontarienne ont freiné le dynamisme.

Je retiens de ce livre l'intérêt de continuer à étudier les villes moyennes au Canada, un domaine clairement sous-étudié. Les exemples culturels démontrent le potentiel des villes moyennes de réussir une gouvernance urbaine et je crois que des études futures pourraient découvrir d'autres exemples du caractère innovateur des villes moyennes. La variété des thèmes, des projets, des ambitions et de beaux récits de la quotidienneté de nos espaces évoqués dans ce livre nous inspire également de vouloir poursuivre des recherches.

Caroline Andrew

*Professeure émérite Université d'Ottawa et  
Directrice du Centre en gouvernance*





## INTRODUCTION GÉNÉRALE

---

Guy Chiasson  
Greg Allain

Ce livre sur la participation des francophones minoritaires à la gouvernance des villes moyennes est composé de huit chapitres. Une première mouture de cinq de ces chapitres a déjà été publiée dans des revues scientifiques arbitrées alors que les trois autres ont été présentés dans des versions préliminaires lors de divers colloques. Ces textes n'ont pas nécessairement été écrits initialement dans la perspective d'être regroupés dans un livre, mais au fur et à mesure que les recherches avançaient, l'idée nous en est venue, d'autant plus qu'il y avait un fil conducteur assurant la cohésion d'ensemble, ou en fait deux fils conducteurs : les transformations du laboratoire urbain qu'est Moncton, et le rôle joué par la minorité acadienne dans son essor. Les chapitres qui suivent témoignent ainsi du cheminement de nos recherches, qui passent en cours de route de l'échelle urbaine à l'échelle régionale, de villes moyennes de petite taille à des villes moyennes de grande taille, toujours dans la perspective de l'apport des francophones à la construction urbaine de l'économie et de la culture. C'est également pourquoi nous n'avons généralement pas mis à jour les données des textes déjà publiés, afin de préserver l'idée de parcours intellectuel inhérente à ce projet.

La démarche sous-jacente à ce livre était au départ plutôt *inductive*. C'est-à-dire que nos premières réflexions sont nées de l'observation d'un

terrain précis, celui de la francophonie de Moncton. Les premiers textes publiés il y a une dizaine d'années partaient de deux constats empiriques dont nous voulions observer les croisements : la croissance économique surprenante de Moncton et l'émergence d'une classe d'entrepreneurs acadiens. Ces textes avaient pour objectif premier de documenter une réalité méconnue et conséquemment peu visible du point de vue des sciences sociales, la contribution des Acadiens au renouveau économique de la région de Moncton.

C'est au fil de l'écriture des textes suivants que la portée et l'intérêt théorique de notre projet se sont graduellement révélés. En effet, nous avons voulu porter notre questionnement non seulement sur l'entrepreneuriat acadien, mais plus globalement sur la participation des francophones à la *gouvernance urbaine* à Moncton. Ce recadrage de notre objet de recherche ouvrait la possibilité de se situer théoriquement et de raccrocher notre interrogation à des champs de littérature foisonnants, celui de la gouvernance, d'une part, et celui des études urbaines, d'autre part. Bien entendu, se rattacher à ces champs de littérature offrait le net avantage de pouvoir compter sur des outils théoriques pour guider notre interrogation sur Moncton mais en même temps de voir en quoi le cas de Moncton permet possiblement de mettre en lumière certaines réalités moins bien éclairées par les théories en question. Il confirmait également l'intérêt de comparer le cas de Moncton avec celui d'autres villes canadiennes où l'on trouve des communautés francophones dynamiques (comme Sudbury, Edmonton et Ottawa). En définitive, si nous avons voulu regrouper nos textes dans un volume, c'est autour d'un fil conducteur qui a en quelque sorte émergé en cours de route, au gré de nos recherches. Ce fil est à la fois empirique, par l'expérience des communautés francophones minoritaires dans la gouvernance urbaine, et théorique, par la contribution des villes moyennes à la compréhension de la gouvernance urbaine au Canada. Ce dernier fil conducteur nécessite une élaboration théorique à laquelle nous nous affairons dans les lignes qui suivent<sup>1</sup>.

## LA GOUVERNANCE URBAINE : GOUVERNER À L'ÉCHELLE DES VILLES

Le concept (et la notion) de gouvernance de même que le mot qui la désigne sont très anciens, mais étaient largement passés dans l'oubli jusqu'à

---

1. Un autre de nos concepts, celui de grappe culturelle, utilisé en deuxième partie, sera présenté dans l'Introduction à cette partie et dans le chapitre 5.

tout récemment (Osmont, 1998). C'est maintenant devenu un terme courant autant dans le langage de tous les jours que dans celui des sciences sociales. On lui reproche souvent son caractère polysémique (Joumard, 2009) et idéologique. Cependant, selon une certaine lecture que nous retiendrons ici, la gouvernance renvoie à une nouvelle compréhension des phénomènes de pouvoir qui viendrait progressivement remplacer les compréhensions institutionnelles qui ont longtemps dominé la science politique. Patrick Le Galès (1995) propose de distinguer entre le « gouvernement », c'est-à-dire les compréhensions centrées sur le pouvoir légitime et légal des institutions publiques, et la « gouvernance », qui s'intéresse plutôt à un pouvoir partagé (et donc diffus) entre de nombreux acteurs pouvant relever des secteurs public, privé et associatif. C'est donc dire que les travaux sur la gouvernance, par rapport aux perspectives institutionnelles, renouvellent à la fois les acteurs habilités à exercer un pouvoir, les façons de l'exercer et les lieux où le pouvoir s'exerce dans nos sociétés contemporaines.

Parmi la masse imposante de travaux sur la gouvernance, une partie d'entre eux se sont arrêtés à la dernière question, celle des lieux où s'exerce le pouvoir contemporain. Ces chercheurs considèrent généralement que l'État n'est plus le seul lieu où les phénomènes de pouvoir (de gouvernance) s'organisent, comme les perspectives institutionnelles l'ont longtemps présumé. On considère ainsi de nouveaux lieux de pouvoirs qui peuvent bien être au niveau transnational (Calame, 2003), tout comme au niveau infranational. C'est dans ce contexte qu'a pris forme l'idée de *gouvernance urbaine* (Le Galès, 1995 ; Eckart et Elander, 2009 ; Brenner, 2004), de *gouvernance métropolitaine* ainsi que d'autres concepts proches comme celui de *city regions* (Scott, 2001). Ces concepts ont leurs différences mais se rejoignent dans l'idée qu'une partie significative des phénomènes de pouvoir s'organisent à l'échelle d'un espace urbain. Cet espace urbain a des contours territoriaux flous justement parce que le pouvoir d'agir n'est pas uniquement détenu par le gouvernement local et que les divers acteurs (privés, publics, associatifs) ont tendance à agir à des échelles différentes de celles des limites municipales, qui peuvent être au demeurant mouvantes (Offner, 2006 ; Mevellec, 2008).

Comme le font valoir Caroline Andrew et Michael Goldsmith (1998), le concept de *gouvernance urbaine* tend à remplacer celui de *gouvernement urbain* (*urban government*) dans les travaux de la science politique sur la ville. À l'instar du concept de gouvernance tout court, celui de gouvernance urbaine permet en quelque sorte de désenclaver notre compréhension du pouvoir dans la ville et donc d'intégrer dans cette compréhension des phénomènes et des dynamiques invisibles du point de vue des travaux plus anciens

qui portent strictement sur le gouvernement urbain et les institutions publiques. C'est à cette perspective de gouvernance urbaine et à son parti pris de rendre visibles des réalités laissées dans l'obscurité que nous nous associons ici. À l'instar des travaux sur la gouvernance, nous considérons que le pouvoir est diffus et donc qu'il faut le saisir en portant attention autant aux acteurs publics que privés et associatifs, et surtout aux réseaux sociaux qui relient ces acteurs entre eux et qui leur permettent d'agir collectivement sur le développement urbain. Dans un même ordre d'idées, la question des territoires contemporains de gouvernance et leur fluidité, parce que construits dans le travail des acteurs, est également un repère théorique qui a guidé notre lecture de la réalité des villes moyennes au Canada.

Cependant, si la gouvernance urbaine comme approche théorique cherche à rendre visibles des phénomènes de pouvoir oubliés par les perspectives de «gouvernement local», les travaux jusqu'à maintenant ont paradoxalement laissé d'importants pans de la réalité urbaine dans l'invisibilité. Les travaux sur la gouvernance urbaine, tout comme ceux qui s'inscrivent dans des perspectives connexes, ont porté très majoritairement sur des grandes villes comme Los Angeles (Ghorra-Gobin, 2006), Toronto et Montréal (Boudreau et coll., 2006), Paris (Zentelin, 2015) ou Sydney (Kübler, 2007). Selon l'expression de Saskia Sassen (2004), ces grandes villes sont des *villes globales* (ou du moins des villes qui aspirent à ce statut) parce que connectées sur des réseaux globaux d'échanges. Pour sa part, la réalité des villes petites et moyennes reste moins bien documentée, comme le déplorent Bell et Jayne (2009, 2006), qui considèrent que cette relative absence empêche les études urbaines d'avoir un portrait d'ensemble complet. Pour leur part, Filion et Bunting (2007, p. 91-92) ajoutent :

Nous postulons que les zones urbaines moyennes sont désavantagées, parce que l'essentiel des connaissances relatives à la vie urbaine s'élabore à partir des contextes de grandes villes et peuvent, pour cette raison, être en contradiction avec la situation des zones urbaines de moindres dimensions.

La première zone d'ombre des travaux sur la gouvernance urbaine serait les villes moyennes. Cela est particulièrement vrai pour le contexte canadien où la très grande majorité des travaux sur l'urbain, tout comme ceux sur la gouvernance et le gouvernement urbain, ont porté sur les cas plus métropolitains que sont Toronto, Montréal et Vancouver (Taylor et Eidelman, 2010). Ce manque d'intérêt de la science politique urbaine et plus largement des études urbaines pour les villes moyennes fait en sorte, non seulement que l'on connaît mal leur réalité potentiellement différente de celle des grandes

villes, mais également que l'on sait peu de chose sur la manière dont la gouverne se renouvelle et dont les trajectoires de gouvernance s'y organisent. Nous espérons à tout le moins montrer que contrairement à ce que pourrait laisser croire la littérature, la gouvernance urbaine n'est pas un phénomène strictement métropolitain.

La participation des groupes minoritaires (dans notre cas, les francophones) à la gouvernance de la ville est la seconde zone d'ombre que nous voulons contribuer à éclairer. La grille de lecture empruntée aux travaux sur la gouvernance urbaine nous semble permettre une contribution originale dans le contexte des travaux sur l'Acadie et la francophonie canadienne. Certes, on peut déjà compter sur un nombre relativement important de publications sur les francophones de Moncton dans la période contemporaine<sup>2</sup>, possiblement la ville canadienne qui a le plus retenu l'attention des chercheurs s'intéressant à la francophonie minoritaire. Un noyau important de ces recherches s'inscrit dans une perspective sociolinguistique et cherche à comprendre la place qu'occupe le français autant dans les espaces publics que privés à Moncton (par exemple Boudreau, 2003, 2016; Dubois, 2003; et LeBlanc, 2010). Ces travaux offrent plus ou moins directement une réflexion sur le contexte urbain particulier, la cohabitation des communautés et son incidence sur les pratiques linguistiques en cours. S'ajoutent à cela un certain nombre d'études sur Moncton comme pôle d'attractivité francophone. Par exemple, Josée Guignard-Noël (2008) se penche sur la migration des Acadiens du Nord de la province vers la région urbaine de Moncton (voir aussi Forgues et coll., 2009). Dans un même ordre d'idées, pour qualifier les changements en cours, l'historien Maurice Basque et la littéraire Marie-Linda Lord ont parlé de «l'acadianisation de Moncton» et de «la monctonisation de l'Acadie» (Basque, 2005; Lord, 2006)<sup>3</sup>.

Ces travaux sur Moncton, aussi pertinents soient-ils, négligent la dimension politique de l'expérience francophone à Moncton, ce qui est d'ailleurs très souvent le cas des études acadiennes (Allain, 2005b); par ailleurs, on commence à s'intéresser à la question du pouvoir en rapport avec les

- 
2. Les historiens ont joué un rôle important dans le développement des études acadiennes et ils ont fait une contribution également significative sur le Moncton du passé. Voir, par exemple, l'ouvrage pionnier de Daniel Hickey (1990a) et l'article de Phyllis LeBlanc (1994).
  3. Les travaux d'Yves Bourgeois (2014) et ceux de Daniel et Yves Bourgeois (2005) feraient figure d'exceptions là-dessus.

francophonies canadiennes minoritaires, mais pas nécessairement à l'échelle urbaine : voir par exemple Dorais et Miville (2014). En appréhendant le développement à Moncton dans une perspective de gouvernance, nous espérons pouvoir combler un certain vide sur le plan du rapport des francophones au politique à Moncton, ainsi que dans les autres villes que nous étudions. Loin de chercher seulement à voir si et comment les francophones réussissent à se faire élire dans les gouvernements locaux, nous aimerions découvrir dans quelle mesure la communauté francophone peut par ses actions et ses réseaux s'affirmer comme un acteur collectif significatif de la gouvernance à Moncton, mais aussi à Sudbury, Edmonton et Ottawa.

La gouvernance urbaine permet aussi de clarifier le rapport des francophones avec le territoire local. À ce sujet, Anne Gilbert (2010a, p. 16) souligne l'importance de l'échelle locale comme lieu d'observation privilégié de la francophonie :

Pour nous, il ne fait pas de doute toutefois que l'entrée dans les milieux francophones par l'échelle locale est celle qui permet le mieux de rendre visibles les dynamiques à l'œuvre et, d'un point de vue opératoire, d'être à même d'intervenir avec plus d'efficacité.

Le parti pris de la gouvernance urbaine c'est que le local, dans ce cas-ci la ville, s'impose comme une échelle de gouvernance significative. Cette question traverse plusieurs de nos textes qui cherchent à cerner l'ancrage territorial des réseaux d'action francophones dans les diverses villes à l'étude.

Le lecteur aura compris que les divers chapitres de ce volume partagent un même objectif, celui de rendre plus visible une réalité doublement invisible dans les études urbaines canadiennes et les études sur la francophonie canadienne, celle de la participation des communautés francophones minoritaires à la gouvernance des villes moyennes au Canada. En effet, chacun des chapitres permet de prendre au sérieux le rôle que peuvent jouer les communautés francophones au niveau de la ville. Le cas de Moncton, qui nous semble à divers égards emblématique, a en premier retenu notre attention, ce qui explique que nous avons voulu lui consacrer plusieurs chapitres du présent ouvrage. Cependant, par la suite, nous avons en quelque sorte voulu mettre l'expérience de Moncton en lien avec celle d'autres villes moyennes canadiennes de façon à mieux voir la singularité, ou à l'inverse la similarité de Moncton, avec ces autres milieux urbains.

Avant d'aller plus loin, une précision s'impose sur la notion de ville moyenne qui a guidé nos choix. Le sens commun dirait : une ville moyenne, c'est un centre urbain dont la taille se situe entre celle d'une petite ville et

celle d'une grande ville. Ce grand niveau de généralité ne nous avance guère. Dans la littérature scientifique, tout orientée vers les grands centres urbains, sinon les mégapoles et les villes mondiales, les définitions ne foisonnent pas. Dans un ouvrage marquant sur la gouvernance des métropoles sur quatre continents (Collin et Robertson, 2007), on trouve, non pas une, mais deux définitions de ce que sont les villes moyennes. La première, de Filion et Bunting (2007), situe la fourchette des villes de taille moyenne à celles allant de 100 000 à 500 000 habitants. C'est celle qui correspond le plus, à première vue, à ce que l'on pourrait spontanément concevoir comme une ville moyenne. C'est effectivement la mesure que nous avons utilisée dans les cas de Moncton et de Sudbury. Par ailleurs, dans le même ouvrage, d'autres auteurs utilisent la fourchette de 226 000 à 1,1 million d'habitants (Collin, Breux et Rivard, 2007). Cette définition permet d'élargir l'univers des villes moyennes à des aires urbaines plus grandes que précédemment. Si nous regardons la situation métropolitaine canadienne, ce nouveau positionnement a du sens : il exclut les trois plus grandes métropoles canadiennes, Toronto, Montréal et Vancouver, dont les populations varient en 2011 entre 2,4 millions et 5,8 millions, tout en conservant les trente régions métropolitaines dont la taille varie entre 100 000 et 1 million d'habitants. Cette définition nous a permis de diversifier nos études de cas, pour inclure de plus grandes villes de taille moyenne comme Edmonton et Ottawa (évidemment, comme un de nos répondants le faisait remarquer, comparativement au système urbain des États-Unis, toutes les villes canadiennes sont des villes moyennes...).

En retenant cette double définition des villes moyennes, nous avons pu nous interroger sur des villes moyennes plus petites (Moncton et Sudbury) et des plus grandes (Ottawa et Edmonton), ce qui permet de voir si la taille urbaine (et plus largement les contextes urbains) jouait sur les dynamiques de gouvernance urbaine et en particulier sur la participation des francophones à cette gouvernance. L'objectif ici n'est pas tant de faire une comparaison stricte entre toutes ces villes, mais bien de voir s'il se dégage des processus différents sur le plan des modalités et des logiques de participation des francophones à la gouvernance urbaine.

### Précisions méthodologiques

Sur le plan méthodologique, nous avons d'emblée opté pour des méthodes qualitatives, reconnues pour leur habileté à faciliter la compréhension de phénomènes complexes et peu connus (Roy, 2003, p. 168; Mabry,

2008, p. 214; Paillé, 2010). En premier lieu, nous avons eu recours à l'analyse documentaire pour situer le contexte, les activités et les services pertinents, les acteurs sociaux impliqués et les principaux enjeux. Nos sources comprenaient notamment des textes de la littérature scientifique, des articles de journaux, des documents internes comme des rapports annuels, des évaluations, des plans stratégiques, des sites Web, etc.

Par la suite, nous avons mené des entrevues en profondeur (plus d'une soixantaine en tout) auprès d'informateurs-clés, choisis pour leur connaissance solide de chaque situation, une approche qui jouit d'une longue tradition en sociologie. Encore une fois, pour saisir adéquatement des réalités peu étudiées, la technique de collecte des données la plus fortement recommandée pour fouiller la matière plus à fond, mais de façon flexible, c'est l'entrevue semi-dirigée (Savoie-Zajc, 2003; Mucchielli, 2010). Conformément avec la notion reconnue d'informateurs-clés, c'est-à-dire encore une fois des gens ayant une connaissance approfondie, sinon une expérience vécue, des réalités à l'étude, la majorité de nos répondants travaillaient, ou dans certains cas, avaient travaillé, au sein des organismes analysés. Quelques-uns cependant apportaient une perspective de l'extérieur, par exemple des fonctionnaires à divers paliers gouvernementaux, ou des journalistes bien au fait de ces dossiers. Nous estimons que le type et la diversité de nos répondants, qui n'obéissent évidemment pas à une logique aléatoire, nous auront fourni d'excellents matériaux pour comprendre les terrains parcourus et très bien nourrir nos analyses.

Ce livre se divise en deux grandes sections : une première porte sur la gouvernance économique, alors que la seconde traite de la gouvernance du secteur culturel. Les textes regroupés dans la première section abordent la question de la gouvernance en touchant, d'une part, les acteurs et, d'autre part, les territoires. Les deux premiers textes mettent l'accent sur le rôle joué par les entrepreneurs acadiens dans la renaissance économique de Moncton, après une remise en question profonde causée par l'effondrement de la base industrielle (la fermeture des ateliers de réparation du Canadien National au cours des années 1980), et les ingrédients particuliers de ce qu'on a appelé « le miracle monctonien ». Le chapitre suivant s'intéresse au rapport de la communauté francophone avec les institutions locales de Moncton chargées du développement économique par l'entremise des municipalités. Le dernier texte de cette section pose plus explicitement la question des lieux ou autrement dit le territoire où s'organise la gouvernance. Au moyen de l'analyse des pratiques de collaboration des agences de développement économique, il montre l'émergence d'un espace de collaboration assez différent des



découpages institutionnels municipaux, le Grand Sud-Est, et avance que la présence importante des francophones sur ce territoire favorise le rapprochement.

Dans la deuxième partie, nous avons élargi notre angle d'approche afin d'inclure l'expérience de quelques autres villes moyennes canadiennes. Le premier texte de cette deuxième section a porté sur Moncton et s'est interrogé sur la pertinence du concept de *grappe culturelle* (*cultural cluster*, que nous définirons à ce moment) pour étudier le dynamisme culturel de la communauté francophone à Moncton. Cette analyse a permis de dégager quatre piliers d'une grappe comparable, toute proportion gardée, à celles que la littérature a identifiées dans les grandes capitales culturelles. Cette notion de grappe culturelle, qui implique des relations fortes dans un espace précis de collaboration, va être au cœur de l'interrogation sur les autres villes. Le deuxième texte compare justement Moncton et Sudbury. Malgré des contextes urbains relativement semblables (une population et une proportion de francophones comparable et une position à la périphérie canadienne), les acteurs en place dans les deux villes se ressemblent, mais les stratégies ont différé passablement du point de vue du rapport à la proximité. Les deux chapitres suivants portent sur des villes qui, bien que figurant parmi les villes moyennes, sont à la limite des grandes villes et peuvent donc être considérés comme des « grandes villes moyennes ». De surcroît, ces deux villes – Edmonton et Ottawa – sont des villes capitales avec des économies plutôt prospères. Dans le chapitre consacré à Edmonton, on trouve une stratégie de grappe qui n'est pas sans rappeler celle qui s'observe à Moncton. Dans celui sur Ottawa, le rôle de capitale nationale et la position frontalière viennent complexifier la gouvernance du secteur culturel et rendent plus difficile une appropriation francophone.

## ORIGINE DES TEXTES

N. B. Les chapitres correspondant aux textes déjà publiés constituent une version remaniée des originaux.

Chapitre 1 : Allain, Greg (2005), « La “nouvelle capitale acadienne” ? Les entrepreneurs acadiens et la croissance récente du Grand Moncton », *Francophonies d'Amérique*, n° 19, printemps, p. 19-43.

Chapitre 2 : Allain, Greg (2006), « “Resurgo !” La renaissance et la métropolisation de Moncton, la ville-pivot des provinces maritimes et nouvelle capitale acadienne », *Francophonies d'Amérique*, n° 22, automne, p. 95-11.

Chapitre 3 : Allain, Greg et Guy Chiasson (2010), « La communauté acadienne et la gouvernance du développement économique dans une micrométropole émergente : Moncton, Nouveau-Brunswick », *Francophonies d'Amérique*, n° 30, automne, p. 17-35.

Chapitre 4 : Allain, Greg et Guy Chiasson (2014), « La participation des Acadiens à la construction d'un territoire commun de gouvernance économique dans le “Grand Sud-Est” du Nouveau-Brunswick », *Minorités linguistiques et société*, n° 4, p. 244-266.

Chapitre 5 : Allain, Greg et Guy Chiasson (2010), « Les Acadiens et la scène des arts au centre-ville de Moncton : l'émergence d'une grappe culturelle francophone dans une ville de taille moyenne ? », Communication présentée au colloque annuel de la Société canadienne de sociologie dans le cadre du Congrès de la Fédération des sciences humaines et sociales, Montréal, Concordia University, juin.

Chapitre 6 : Allain, Greg et Guy Chiasson (2012), « Communautés francophones minoritaires et grappes culturelles émergentes dans les villes moyennes : une comparaison Moncton-Sudbury », *Cahiers de géographie du Québec*, Dossier « Transformations de l' “urbain” et du “rural” et territorialité des sociétés contemporaines », vol. 56, n° 157, avril, p. 189-205.

Chapitre 7 : Allain, Greg (2014), « L'apport de la communauté francophone minoritaire à la vitalité culturelle de plus grandes villes moyennes au Canada : le cas d'Edmonton », texte inédit.

Chapitre 8 : Chiasson, Guy (2014), « La participation des Franco-Ontariens à la gouvernance du secteur culturel à Ottawa : le poids de la frontière », texte inédit.



## PREMIÈRE PARTIE

---

# LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE





## INTRODUCTION À LA PREMIÈRE PARTIE

---

**Greg Allain**

L'intérêt des chercheurs pour la ville de Moncton est somme toute assez récent. Les historiens se sont d'abord penchés sur son passé ferroviaire et industriel (Hickey, 1990 ; Leblanc, 1996). Puis les économistes ont traité de la période contemporaine, à compter des années 1990 (Higgins et Breau, 1993 ; Savoie et Bourgeois, 1994 ; et, plus récemment, Desjardins, 2005). Quelques géographes ont à leur tour étudié Moncton (comme Vincent, 1999 ; Cao et Dehoorne, 2002 ; Roy et Billette, 2012). De leur côté, les écrivains ont beaucoup fait pour développer l'idée de Moncton comme capitale culturelle, dont le poète acadien très connu Gérard Leblanc, dans toute son œuvre poétique (Boudreau, 2007 ; Bruce, 2005) et dans son roman autobiographique *Moncton Mantra* (Leblanc, 1997). L'écrivaine France Daigle pour sa part situe ses personnages récents à Moncton (voir Doyon-Gosselin et Morency, 2004). Un littéraire propose une « géocritique de Moncton », axée sur les principes de multifocalisation, polysensorialité et statigraphie, où la ville émerge comme « la capitale institutionnelle des arts et de la culture acadienne » (Doyon-Gosselin, 2016). Enfin, comme nous l'avons mentionné antérieurement, les sociolinguistes ont consacré de nombreuses recherches aux représentations linguistiques et à l'identité, dont plusieurs centrées sur Moncton (par exemple Boudreau, 2003, 2016, et Dubois, 2003).

Pour ma part (Allain), mon intérêt pour Moncton m'est venu par l'intermédiaire de la complétude institutionnelle, pour reprendre le concept du sociologue Raymond Breton (1964), selon lequel une communauté ou une société est d'autant plus développée qu'elle a réussi à se doter d'« institutions » dans un certain nombre de secteurs vitaux (sur la genèse et les applications changeantes de ce concept, on lira avec profit l'excellent texte critique de Thériault, 2014). Il y a bien des années, en effet, je m'étais fixé comme objectif d'étudier différentes facettes de la société acadienne dans cette perspective. Parmi celles-ci, mentionnons entre autres mes analyses du long conflit social entourant la création controversée du Parc national Kouchibouguac, dans le comté de Kent, au cours des années 1970; deux enquêtes sur les agences de développement économique implantées partout dans la province, et notamment dans les régions acadiennes; les réseaux sociaux acadiens sur le plan culturel, économique, politique et sportif; les centres scolaires-communautaires, une invention acadienne incidemment, et leurs communautés francophones d'insertion à Saint-Jean, Fredericton et Miramichi.

Mais je n'avais pas de chantier de recherche à Moncton, ville qui connaissait depuis le début des années 1990 une remarquable croissance économique et démographique: un journaliste du *New York Times* avait même qualifié cet exploit de « Miracle monctonien » (Farmsworth, 1994). Évidemment, tout le monde sait que les miracles n'existent pas, même si les journalistes s'entêtent à utiliser l'expression: voir par exemple, Daigle (2010), et Bruce (2014). L'économiste Pierre-Marcel Desjardins (2014) en fait un bilan vingt ans plus tard. En fait, la très réelle croissance de Moncton est le fruit d'un travail concerté et soutenu de la part de nombreux acteurs sociaux. Et justement, on disait que ces « irréductibles Acadiens », selon l'expression du sociologue Joseph Yvon Thériault (1995, p. 85), y jouaient un rôle important. Mes premières entrevues sur le sujet, tant auprès de gens d'affaires anglophones que francophones, allaient abondamment confirmer ce fait.

C'est dans ce contexte que se situent les deux premiers chapitres de cette section. Tous deux tentent de décortiquer, sous divers angles, les principaux facteurs expliquant la réussite de Moncton, dont entre autres, la résilience, la cohésion de la communauté d'affaires, et tout particulièrement la vigueur de l'entrepreneuriat acadien. Le chapitre 2 fournit une contextualisation supplémentaire en positionnant le Grand Moncton au sein du système urbain provincial et national et en rappelant trois obstacles particuliers que Moncton a dû surmonter.

La croissance démographique continue sur sa lancée : en 2011, la population du Grand Moncton se situait à 138 500, selon le Recensement du Canada de 2011, soit une augmentation de près de 10 % depuis 2006 (pendant la même période, la population de Dieppe atteignait 23 300, un accroissement de 25,6 % !). Ces chiffres à la hausse font du Grand Moncton le cinquième centre urbain connaissant la plus forte croissance démographique au Canada. La Région métropolitaine de Moncton devenait aussi la plus importante du Nouveau-Brunswick, et la troisième des provinces de l'Atlantique. Le taux de chômage, quant à lui, demeure bas : en septembre 2015, il s'établissait à 6,9 %, alors que le taux provincial était de 10,0 % (voir le profil régional 2016 sur le site web de 3+, le nouveau nom – encore un changement ! – de l'agence de développement économique régional Entreprise Grand Moncton).

Incidentement, l'expansion commerciale du Grand Moncton se poursuit, avec entre autres l'ouverture, en 2015, de deux super magasins de chaînes américaines se spécialisant dans la vente d'équipement de plein air (Foster, 2015), Cabela à Moncton, Bass Pro à Dieppe. Selon les commentaires en éditorial du quotidien anglophone local, cela transformerait le Moncton métropolitain en « capitale de la vente d'équipement de sports du Canada Atlantique » ! (« Behold : eastern Canada's outdoor sports retail capital », 2015). Et le secteur des télécommunications, malgré la diversification évidente de l'économie du Moncton métropolitain, continue d'affirmer son importance : en 2015, cette industrie employait plus de 10 000 travailleurs dans 44 entreprises, avec une masse salariale annuelle estimée à plus de 400 millions de dollars (Toogood, 2015, p. A1-A2). Sans compter le maxi-projet du Centre multifonctionnel de Moncton, au coût prévu de plus de 100 millions de dollars, planifié depuis plusieurs années, et dont les premières étapes sont enfin entamées (Mazerolle, 2015 ; Morissette, 2015). Dieppe continue pour sa part sa croissance économique (voir, par exemple, Delattre, 2015), et plusieurs autres projets seraient envisagés pour 2016. (Sur la croissance économique continue dans le Moncton métropolitain, on consultera les articles de Bruce, 2013, 2014, et de Lacelle, 2015).

Par ailleurs, le Grand Moncton continue de faire ses preuves en accueillant des manifestations sportives d'envergure. En juillet 2010, c'était la tenue des Championnats du monde juniors d'athlétisme qui ont attiré des milliers de spectateurs pour assister aux prouesses de quelque 2 000 jeunes athlètes. Puis, en 2012, ce fut le succès salué par tous des huit parties de la Coupe mondiale de soccer féminin de la FIFA, la Fédération internationale de football association, qui a attiré au stade de Moncton, sur le campus de

l'Université de Moncton (financé en partie par le gouvernement fédéral: Ricard, 2006b), une moyenne de 11 200 partisans de ce sport par partie (voir CBC News New Brunswick, 2015). Forte de ces deux réussites éclatantes, Moncton a été choisie comme hôtesse de deux autres compétitions importantes: les Jeux de la francophonie canadienne, qui auront lieu à l'été 2019, et les Jeux internationaux de la Francophonie, cédulés pour 2021. Ces derniers, qui se tiennent tous les quatre ans, réuniront près de 3 000 participants âgés de 18 à 35 ans en provenance de près de 80 pays (Doiron, 2016; voir aussi l'éditorial du quotidien anglophone *Times & Transcript*: «Francophonie Games are Metro's next great leap», 2016). Bien sûr, même si ces manifestations comprennent également des dimensions culturelles significatives, nous les évoquons ici en raison des retombées économiques se chiffrant dans les millions de dollars. Pour ne citer qu'un exemple, les parties de la Coupe mondiale de soccer féminin jouées à Moncton auraient généré des retombées de 27 millions de dollars dans le Grand Moncton (CBC News New Brunswick, 2015). Tout cela, en plus bien sûr de faire connaître la région métropolitaine de Moncton à l'internationale...

Pour poursuivre brièvement sur ce sujet, ajoutons ici une récente initiative de la Ville de Moncton, en novembre 2015, à titre de cofondatrice, avec les villes de Québec et de Lafayette en Louisiane, du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique: 400 délégués, dont 86 maires, s'étaient réunis à Québec pour lancer l'organisme, dont l'objectif «est de développer des projets et de collaborer pour promouvoir le développement touristique, linguistique, économique et culturel des villes membres» (Morissette, 2015).

Enfin, si le profil du Grand Moncton ne correspond pas à celui d'une ville créative, du moins d'après les variables identifiées par le «père» de ce concept, l'Américain Richard Florida (2002, 2004), cela n'a pas empêché le Grand Moncton de décrocher en 2009 le titre de «une des sept communautés les plus intelligentes au monde»!, et de recevoir en 2012 le «Google E-Town Award» pour sa performance informatique dans le domaine des affaires, l'une de seulement cinq villes canadiennes à remporter cette distinction (source: site Web de l'agence de développement économique du Grand Moncton, 3+). Par ailleurs, le caractère entrepreneurial du Moncton métropolitain a été une fois de plus souligné quand celui-ci a été inclus au classement des dix villes avec une population de 150 000 habitants et plus les plus entrepreneuriales au Canada («From Penticton to Collingwood», 2015).



Le chapitre suivant signale un élargissement de la problématique initiale pour aborder la question de la gouvernance et de la participation des Acadiens à ce niveau, en abordant le palier des municipalités.

Enfin, le quatrième chapitre déborde les frontières municipales comme telles pour examiner la notion de « territoire vécu » (Boudreau, 2004) tel qu'il s'est manifesté par la construction, par trois agences de développement économique de la région, au moyen d'une série d'initiatives conjointes, d'un nouveau territoire francophone, « Le Grand Sud-Est » du Nouveau-Brunswick. Très peu d'études ont jusqu'ici analysé ce genre de construction d'un nouveau territoire régional: une exception est celle de Chiasson, Letendre et Voyer (2013) et Leclerc, Chiasson et Voyer (2015), portant sur le nord du Nouveau-Brunswick.



## CHAPITRE 1

---

# « La nouvelle capitale acadienne ? » Les entrepreneurs acadiens et la croissance récente du Grand Moncton

Greg Allain

[...] le front est là, dans ce passage entre une Acadie à l'imaginaire pastoral et mythique, l'Acadie d'Évangéline, et une Acadie urbaine où nous devons faire notre place au plus vite.

(Chiasson, 2004, p. 152)

L'expérience monctonienne [...] démontre [...] que l'essaimage entrepreneurial en milieu urbain de la part de la minorité acadienne est bien réel, et tout porte à croire que ce mouvement va se poursuivre, sinon s'accroître, avec l'orientation économique en cours.

(Beaudin, 1999, p. 261)

L'année 2004 aura fourni l'occasion de braquer, plus que jamais auparavant, les projecteurs sur l'Acadie des Maritimes. Le 400<sup>e</sup> anniversaire de la présence française en Amérique du Nord a en effet donné lieu à toutes sortes de célébrations et de productions, alors que le troisième Congrès mondial acadien (CMA), tenu dans diverses régions de la Nouvelle-Écosse en juillet et août, a entraîné sa part de festivités et de rassemblements de famille, le tout clôturé par un grand spectacle en plein air à la Citadelle d'Halifax, reconquête symbolique pour plusieurs de ce bastion historique des anglophones.

On connaît depuis Durkheim l'importance des rites, des fêtes, des symboles dans toute société. Mais il faut aussi reconnaître que l'effervescence des activités du 400<sup>e</sup> et du CMA 2004, par l'accent mis sur le passé<sup>1</sup> et sur les racines généalogiques, si elle reflète une vitalité socioculturelle indéniable, risque d'occulter l'Acadie réelle, en construction et en développement au jour le jour<sup>2</sup>. Peut-être convient-il de mettre de côté « l'Acadie du violon », pour reprendre l'expression d'Herménégilde Chiasson (2004, p. 151), une Acadie dont la « vision nostalgique, folklorisée, de la culture acadienne » est typiquement représentée au Village historique acadien et au Pays de la Sagouine (Bouchard, 2016, p. 57), pour se pencher davantage sur l'Acadie d'aujourd'hui où, à force de capacité organisationnelle, de créativité et de détermination, les Acadiens bâtissent inlassablement leur complétude institutionnelle<sup>3</sup>, relèvent des défis, développent la société acadienne sur tous les plans.

Car l'Acadie fait société, avec ses institutions, ses organisations, sa culture, ses réseaux. Nous disposons de plusieurs portraits d'ensemble de cette société (notamment Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993 ; Johnson et McKee-Allain, 1999 ; Allain et McKee-Allain, 2002, 2003). Nous connaissons également un certain nombre de problématiques sociologiques, par exemple, celles de l'identité, de la prévalence des réseaux, des dynamiques

- 
1. Et le tout ne s'est pas limité à l'année 2004, puisque beaucoup de cérémonies commémoratives ont eu lieu en 2005, le 250<sup>e</sup> anniversaire de la Déportation.
  2. Voir là-dessus les propos critiques de Thériault (1995, 295-299) et de Johnson et McKee-Allain (1999, p. 232).
  3. Capacité organisationnelle et complétude institutionnelle sont des concepts forgés par le sociologue Raymond Breton (voir Allain, 2003, et Allain et McKee-Allain, 2003), d'abord pour rendre compte de l'organisation des communautés ethniques dans un contexte d'immigration, mais que l'auteur a ensuite appliqués à l'étude des francophonies minoritaires canadiennes.

communautaires et de la place et du rôle des femmes<sup>4</sup>. Bien sûr, toutes ces analyses sectorielles n'épuisent pas la riche matière de notre objet d'étude, dans sa complexité comme dans ses transformations. Nous avons encore beaucoup à apprendre sur la structure, le rôle et les mutations actuellement en cours au sein d'institutions sociales<sup>5</sup> acadiennes comme la famille et la religion. Nous savons peu de choses sur les jeunes, les classes sociales, les médias, le monde du travail, la mobilité sociale et la structure du pouvoir. Autant de chantiers de recherche attendant les sociologues.

Nous aimerions proposer dans le présent texte deux autres pistes à explorer, soit le processus d'urbanisation de la société acadienne et l'émergence au sein de cette dernière d'une nouvelle élite dirigeante : les gens d'affaires. Nous allons donc procéder à une étude de cas joignant les deux thèmes, soit la croissance spectaculaire de la région du Grand Moncton ces dernières années et les entrepreneurs acadiens qui y ont joué un rôle important.

*L'Acadie, une société rurale ? Et y existe-t-il un entrepreneuriat spécifique ? Prolégomènes à l'étude de la croissance de Moncton et de la place de l'entrepreneuriat acadien dans ce processus*

Quelques remarques préliminaires s'imposent ici quant à ces deux volets. D'abord, la plupart des analystes continuent à insister sur la ruralité comme une caractéristique clé de la société acadienne et de son identité. Si ce fut largement le cas par le passé, ce n'est plus vrai aujourd'hui. Premièrement, si l'on s'en tient à la définition officielle de ce qui constitue l'urbain par Statistique Canada, d'après laquelle sont urbaines les populations de plus de mille personnes vivant sur un territoire où l'on constate une densité de plus de 400 personnes au kilomètre carré, la majorité de la population francophone des trois grandes régions acadiennes du Nouveau-Brunswick serait

---

4. Une synthèse antérieure des travaux sociologiques sur l'Acadie présentait les principales recherches effectuées jusqu'au début des années 1990 (Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993). On trouvera nombre de références récentes aux thèmes évoqués ci-dessus dans notre communication au colloque international « Bilan et perspectives des études acadiennes dans le monde » (Allain, 2005b). Parmi les autres thèmes ayant fait l'objet d'études sociologiques sur l'Acadie du Nouveau-Brunswick depuis le début des années 1990, signalons l'environnement, le développement local et régional, l'éducation, les organisations populaires et l'économie sociale.

5. Au sens sociologique, c'est-à-dire « des structures sociales de type micro ou macro qui répondent à des besoins humains de base », comme la famille, pour la reproduction de la société, le soin des enfants et la première socialisation, ou l'économie, pour la production et la distribution des ressources matérielles (Brym, 2001, p.190).

urbaine en 2001 : nos compilations<sup>6</sup> indiquent que 57 % des francophones du Nord-Ouest correspondraient à cette définition, 63,3 % de la population du Nord-Est également, de même que 69,8 % des Acadiens du Sud-Est. Une nette majorité de la population acadienne, allant jusqu'aux deux tiers des francophones des trois grandes régions acadiennes, serait donc composée d'urbains, selon la définition officielle du gouvernement du Canada. Mais il y a plus : au-delà des critères quantitatifs, l'amélioration des réseaux routiers et des moyens de transport, ainsi que l'omniprésence des médias de masse véhiculant des valeurs, des comportements et une culture carrément urbaine, ne rendent-elles pas caduque l'ancienne dichotomie entre le rural et l'urbain ? Comme le disent deux analystes des francophones minoritaires au Canada, « Où qu'ils vivent, les gens ne sont-ils pas « culturellement urbanisés » ? » (Beaudin et Landry, 2003, p. 20).

Cela dit, il est évident que des transferts migratoires s'effectuent au Nouveau-Brunswick entre les régions acadiennes dites « de souche », comme le nord-est et le nord-ouest de la province, caractérisées par une grande homogénéité linguistique et identitaire, par la présence de milieux urbains de petite taille et d'une économie axée largement sur des ressources naturelles et offrant une importante proportion d'emplois saisonniers (ce qui se traduit par des taux élevés de chômage) (Beaudin, 1999), et les plus grandes villes, majoritairement anglophones, du sud de la province, aux structures industrielles beaucoup plus diversifiées, et où les Acadiens disposent de meilleures conditions de travail, mais où ils se trouvent en situation minoritaire et à risque d'assimilation (Beaudin, 1999).

Quant à la notion schumpetérienne d'entrepreneuriat, elle allait devenir le mantra officiel des années 1980 et 1990. On a longtemps cru, tant chez les experts que dans les milieux politiques, que la vigueur des économies reposait sur les épaules des employeurs importants, soit les grandes entreprises et l'État, et cela se reflétait dans les politiques gouvernementales, y compris celles touchant le développement économique régional (Savoie, 1992). C'était peut-être le cas pendant les « Trente Glorieuses », pour reprendre le terme utilisé par Jean Fourastié pour désigner les trois décennies de croissance économique qui ont fait suite à la Deuxième Guerre mondiale. Mais le choc pétrolier de 1973 et la stagflation

---

6. Nous avons calculé pour chaque région la proportion des francophones vivant dans des municipalités de plus de 1000 personnes par rapport au total régional de francophones, le tout à partir des statistiques du Recensement du Canada de 2001.

des années subséquentes allaient modifier radicalement la donne. Dès la fin de cette décennie, les études de David Birch (1979, 1987), du *Massachusetts Institute of Technology*, démontraient que la majorité des emplois aux États-Unis étaient créés par de petites entreprises, plus dynamiques, plus flexibles que les grandes dans le nouveau climat économique incertain. Car déjà la mondialisation de l'économie entraînait la délocalisation des grandes sociétés américaines vers le tiers-monde, aux coûts de main-d'œuvre infiniment moins élevés, et notamment vers les *Maquiladoras*, ces zones industrielles frontalières exemptes de douanes au Nord du Mexique<sup>7</sup>, le tout conduisant à ce que des analystes ont appelé la désindustrialisation de l'Amérique (Bluestone et Harrison, 1982). Au début des années 1980, un autre coup dur vient dégrader encore plus la situation : la pire récession depuis la Grande dépression des années 1930 secoue les économies occidentales (Cardinal, Lapointe et Thériault, 1994, p. 59). Toute l'économie canadienne en souffre durement, mais la région la plus industrialisée du pays, le sud de l'Ontario, est particulièrement touchée : la fermeture et la délocalisation de plusieurs grandes entreprises font craindre la désindustrialisation ici aussi, au cœur même de la zone constituant le moteur économique canadien. Même chez les grands employeurs qui résistent à la tendance, le climat n'est pas plus rose : l'heure est à la rationalisation, aux réductions d'effectifs, à l'adoption de nouvelles technologies qui permettent de supprimer des emplois et au gel des plans d'expansion. De son côté, la fonction publique, tant provinciale que fédérale, connaît d'importantes compressions au cours des années 1980 et 1990 : pour ne donner qu'un exemple, la taille de la fonction publique fédérale est passée de 385 000 en 1995 à 335 000 en 1999, victime du budget Martin de 1995 (Savoie, 2006, p. 292). Non seulement l'État-providence s'essouffle, mais sa taille et sa portée se rétrécissent comme une peau de chagrin.

---

7. Les produits manufacturés dans ces zones-tampons entre le Mexique et le Sud des États-Unis le sont sous l'auspice des lois mexicaines, qui tolèrent les bas salaires, la non-syndicalisation de la main-d'œuvre et une absence quasi totale de réglementation environnementale ; les biens sont ensuite importés en sol américain sans imposition de douanes. La plupart des grandes sociétés américaines et canadiennes dans le domaine du textile, du meuble, de l'équipement de transport, mais aussi de l'automobile, de l'électronique et de l'informatique y sont installées. En 1994, plus de 2000 manufactures y employaient près de 600 000 travailleurs et travailleuses (Kopinak, 1997, p. 9 ; voir aussi Sinclair, 1992). Pour illustrer la croissance rapide de ce secteur, en 2000, on y comptait pas moins de 4000 usines et 1.3 million d'employés.

C'est dans ce contexte que l'on redécouvre les vertus de la petite et moyenne entreprise (PME) et de l'entrepreneuriat, dont les performances en ce qui a trait à la création d'emplois et de contribution à l'économie sont perçues comme providentielles. Au Canada Atlantique, entre 1979 et 1988, les PME seraient à l'origine de 81 % des emplois nets créés (Beaudin et Leclerc, 1993, p. 285). Les années 1980 allaient en fait donner lieu à une « épiphanie entrepreneuriale » (Cardinal, Lapointe et Thériault, 1994, p. 61-63). Et les politiques étatiques de développement régional, dont les succès avaient été mitigés (Allain, 1983 ; Savoie, 1992), vont se réorienter vers le développement endogène, « par le bas ».

L'Acadie du Nouveau-Brunswick n'a pas échappé à la vague entrepreneuriale<sup>8</sup>. Dans notre synthèse des recherches sociologiques sur le milieu, nous avons noté l'émergence, au sein de la société acadienne, au cours des années 1980, de nouveaux discours plus individualisants, notamment le discours juridique et le discours entrepreneurial (Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993, p. 365-366). Cependant, sur un plan sociologique, nous savons peu de choses de ces nouveaux acteurs sociaux acadiens, devenus en une ou deux générations une nouvelle petite bourgeoisie, sinon que leur vision des choses et leur statut sont de plus en plus légitimés depuis deux décennies<sup>9</sup>. En conclusion de leur ouvrage sur le nord-est du Nouveau-Brunswick, Savoie et Beaudin (1988, p. 179-186) constataient une poussée

---

8. Son déferlement ici serait dû à plusieurs facteurs, dont les réformes Robichaud des années 1960, la création de l'Université de Moncton en 1963, et les programmes fédéraux de développement régional, sans compter la mise en place d'un réseau francophone d'encadrement et d'appui (Beaudin, 1999, p. 256-257), comme le Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CENB: voir l'historique de Johnston, 1999 ; et Allain, 2004), les Commissions industrielles régionales, devenues par la suite Corporations de développement économique local, puis Agences de développement économique communautaire, en 2001, pour enfin être rebaptisées récemment Entreprise Chaleur, Entreprise Kent, etc. pour cadrer avec le nouveau nom du ministère provincial voué au développement économique, Entreprise Nouveau-Brunswick (Allain, 1989, 1994 ; Chouinard, Desjardins et Forgues, 2000).

9. Pour ne prendre qu'un exemple, songeons aux retombées en ce sens de la Semaine nationale de la PME, apparue à la fin des années 1980, qui donne lieu à travers le Canada à une véritable célébration de l'entrepreneuriat : en Acadie du Nouveau-Brunswick, le CENB ainsi que les diverses Commissions de développement économique organisent des galas très fréquentés où l'on accorde entre autres le Prix de l'entrepreneur de l'année, un prix très convoité. Ainsi le discours et la réussite économique sont fortement légitimés, et les marques du nouveau statut social abondent : en plus des reconnaissances publiques comme le Prix de l'entrepreneur de l'année, le nombre de clubs de golf dans la province s'est accru dans les régions acadiennes, et on ne compte plus les « châteaux » appartenant à des gens d'affaires acadiens dans les nouveaux quartiers résidentiels.